

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 04 mars 2024

Date de convocation

29 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 04 mars à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Visite du Sénat – Refacturation des billets de train

N°33/2024

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Truchot, Vuillet

Excusés MM. Chevanne, Théry.

Absents

Le Président expose,

La Sénatrice, Sylvie Vermeillet propose une visite du Sénat à la collectivité réservée aux maires ou à un adjoint. Cette visite aura lieu le 3 avril 2024.

Les billets de train seront pris en charge à 50% par la Communauté de communes et à 50% par les communes.

Aussi, il convient d'émettre un titre de recettes auprès des communes concernées.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'achat des billets de train en date du 22 février 2024,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Dit que les billets de train seront pris en charge à 50% par la Communauté de communes et à 50% par les communes,
- Valide le reversement de 50% du coût du billet de train pour les élus municipaux via l'émission d'un titre de recettes.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

